



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-76779>

Département(s) de publication : **67, 57, 55, 54, 88**

Annonce n° **24-76779**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Région Grand Est

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité locale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Marché global de performance relatif à la mise en oeuvre de l'écocontribution Poids-Lourds de la Région Grand Est

**Description** : La présente procédure vise à sélectionner l'opérateur chargé de mettre en place puis d'opérer un système permettant la collecte et le contrôle de l'écocontribution PL prévue par les articles L. 421-186 et suivants du code des impositions sur les biens et services (CIBS) et les articles L. 3333-11 et suivants du code général des collectivités territoriales (CGCT). Il s'agira d'un marché public global de performance au sens de l'article L. 2171-3 du Code de la commande publique, en ce qu'il associera des prestations de conception-réalisation à des prestations d'exploitation et de maintenance, afin de remplir des objectifs chiffrés de performance. II.2.4) Description des prestations (nature et quantité des travaux ou services, ou indication des besoins et exigences) : Conformément à l'article L.3333-12 du CGCT, la Région Grand Est entend confier au titulaire du marché global de performance les missions nécessaires à la mise en oeuvre d'un dispositif d'écocontribution PL, ainsi que des missions de contrôle /sanction afférentes. Ces missions, qui sont précisées dans le projet de marché et le programme fonctionnel, porteront principalement sur : 1°La conception, la réalisation, l'exploitation, l'entretien et la maintenance des dispositifs techniques nécessaires à la mise en oeuvre de l'Ecocontribution PL, y compris concernant le traitement automatisé des données, la réception et la gestion des déclarations et des paiements, en ce compris la mise en place d'une solution permettant aux redevables occasionnels d'effectuer une déclaration précisant les caractéristiques de leur véhicule et de leur trajet (« Ticketing ») ; 2°La collecte de l'ensemble des informations nécessaires à l'établissement de l'Ecocontribution PL ; 3°La constatation de l'Ecocontribution PL dans les conditions prévues à la sous-section 6 de la section 6 du chapitre Ier du titre II du livre IV du CIBS ; 4°La communication des avis de paiement prévus à l'article L. 3333-18 du CGCT, ainsi que la notification de la majoration mentionnée à l'article L. 3333-19 du

même code ; 5°L'encaissement des sommes dues, la Région restant seule compétente pour l'engagement des procédures de recouvrement forcé ; 6°La notification de l'avis de rappel prévu à l'article L. 3333-21 du CGCT ; 7°L'instruction des réclamations prévues à l'article L. 3333-26 du CGCT ; 8°La conception, la réalisation, l'exploitation, l'entretien et la maintenance des appareils de contrôle automatique permettant de détecter les véhicules en infraction au regard des dispositions régissant l'Ecocontribution PL ; 9°La constatation des irrégularités détectées par les appareils de contrôle automatique mentionnés au 8° ainsi que la notification aux Redevables concernés, aux personnes tenues solidairement au paiement ou, le cas échéant, au prestataire de service européen de télépéage concerné, de la taxation d'office prévue à l'article L. 3333-22 du CGCT ; 10°L'encaissement des sommes acquittées à la suite des procédures prévues aux 6° et 9°, y compris les frais et majorations prévus aux articles L. 3333-18 ou L. 3333-19 du CGCT. Au titre du marché, le Titulaire se verra ainsi confier des prestations de conception-réalisation et d'exploitation-maintenance, en vue d'atteindre des objectifs chiffrés de performance. Afin de permettre la bonne mise en oeuvre des principales missions confiées au titulaire, le marché inclut également des prestations d'information et d'assistance aux redevables de l'Ecocontribution PL, ainsi que de formation et d'assistance des agents de la Région et des corps de contrôle visés à l'article L. 3333-27 du CGCT. L'objet du marché ne comprend en revanche pas la mise à disposition, par le titulaire, d'équipements électroniques embarqués. Information sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue : Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier

**Identifiant de la procédure :** cd181634-c1d9-4f5c-a2d6-5c7ded7edeb8

**Identifiant interne :** 2024M0533

**Type de procédure :** Dialogue compétitif

#### 2.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 79941000 Services de péage

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 38115000 Radars

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 30144400 Péage automatique

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 34927000 Équipement de péage

#### 2.1.3 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 82,500,000 Euro

#### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires :** Le contrat sera d'une durée de 10 ans (120 mois) décomposée en deux phases : une période de développement, d'une durée prévisionnelle de 1,5 an (18 mois), et une période d'exploitation, d'une durée de 8,5 ans (102 mois). Le contrat pourra, sur décision discrétionnaire de la Région qui n'aura pas à être motivée, faire l'objet d'au plus trois prolongations, chacune d'une durée maximale d'un an. Le contrat sera cependant susceptible d'être résilié dans des conditions précisées dans le marché, notamment si la mise à disposition expérimentale du réseau taxable prend fin le 31 décembre 2029. Le soumissionnaire retenu s'engage à constituer une société dédiée qui se substituera au Candidat pour la signature du contrat. D'autres conditions d'exécution résultent du Cibs (ouverture d'un compte dédié à la Banque de France, etc.). La Région pourra également demander des garanties financières de bonne exécution de la procédure et du marché, selon les modalités précisées dans les

documents de la consultation. Le titulaire devra confier, directement ou indirectement, à des petites et moyennes entreprises ou à des artisans, l'exécution d'au moins 10 % du montant prévisionnel du marché global de performance. Eu égard à ses objectifs en matière de développement durable et notamment d'insertion sociale et professionnelle, la Région souhaite également appliquer les dispositions de l'article L. 2112-2 du Code de la commande publique en incluant dans le contrat une condition d'exécution relative à l'insertion professionnelle des publics en difficulté. Le titulaire devra réaliser un effort d'insertion permettant l'accès ou le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales et/ou professionnelles. Le volume d'heures d'insertion et les modalités de mise en oeuvre de la clause sociale sont précisés au projet de marché. Le titulaire devra également souscrire divers engagements en matière environnementale. Le titulaire devra obtenir les certifications telles que prévues par le marché. Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché : Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché. La valeur estimée renseignée est la valeur estimée totale des coûts d'investissement en période de développement et des coûts d'exploitation en période d'exploitation, reconductions comprises. Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer : Nombre minimal envisagé : 3 / Nombre maximal (le cas échéant) : 3 Une prime sera accordée aux Candidats dont l'offre ne sera pas retenue, dans des conditions mentionnées dans les documents de la consultation

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

**2.1.6 Motifs d'exclusion**

Motifs d'exclusion purement nationaux : « Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique.

## **Section 5 - Lot**

**5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0000**

**Titre :** Marché global de performance relatif à la mise en oeuvre de l'écocontribution Poids-Lourds de la Région Grand Est

**Description :** La présente procédure vise à sélectionner l'opérateur chargé de mettre en place puis d'opérer un système permettant la collecte et le contrôle de l'écocontribution PL prévue par les articles L. 421-186 et suivants du code des impositions sur les biens et services (CIBS) et les articles L. 3333-11 et suivants du code général des collectivités territoriales (CGCT). Il s'agira d'un marché public global de performance au sens de l'article L. 2171-3 du Code de la commande publique, en ce qu'il associera des prestations de conception-réalisation à des prestations d'exploitation et de maintenance, afin de remplir des objectifs chiffrés de performance. II.2.4) Description des prestations (nature et quantité des travaux ou services, ou indication des besoins et exigences) : Conformément à l'article L.3333-12 du CGCT, la Région Grand Est entend confier au titulaire du marché global de performance les missions nécessaires à la mise en oeuvre d'un dispositif d'écocontribution PL, ainsi que des missions de contrôle /sanction afférentes. Ces missions, qui sont précisées dans le projet de marché et le programme fonctionnel, porteront principalement sur : 1°La conception, la réalisation, l'exploitation, l'entretien et la maintenance des dispositifs techniques nécessaires à la mise en oeuvre de l'Ecocontribution PL, y compris concernant le traitement automatisé des données, la réception et la gestion des déclarations et des paiements, en ce compris la mise en place d'une solution permettant aux redevables occasionnels d'effectuer une déclaration précisant les caractéristiques de leur véhicule et de leur trajet (« Ticketing ») ; 2°La collecte de l'ensemble des

informations nécessaires à l'établissement de l'Ecocontribution PL ; 3°La constatation de l'Ecocontribution PL dans les conditions prévues à la sous-section 6 de la section 6 du chapitre Ier du titre II du livre IV du CIBS ; 4°La communication des avis de paiement prévus à l'article L. 3333-18 du CGCT, ainsi que la notification de la majoration mentionnée à l'article L. 3333-19 du même code ; 5°L'encaissement des sommes dues, la Région restant seule compétente pour l'engagement des procédures de recouvrement forcé ; 6°La notification de l'avis de rappel prévu à l'article L. 3333-21 du CGCT ; 7°L'instruction des réclamations prévues à l'article L. 3333-26 du CGCT ; 8°La conception, la réalisation, l'exploitation, l'entretien et la maintenance des appareils de contrôle automatique permettant de détecter les véhicules en infraction au regard des dispositions régissant l'Ecocontribution PL ; 9°La constatation des irrégularités détectées par les appareils de contrôle automatique mentionnés au 8° ainsi que la notification aux Redevables concernés, aux personnes tenues solidairement au paiement ou, le cas échéant, au prestataire de service européen de télépéage concerné, de la taxation d'office prévue à l'article L. 3333-22 du CGCT ; 10°L'encaissement des sommes acquittées à la suite des procédures prévues aux 6° et 9°, y compris les frais et majorations prévus aux articles L. 3333-18 ou L. 3333-19 du CGCT. Au titre du marché, le Titulaire se verra ainsi confier des prestations de conception-réalisation et d'exploitation-maintenance, en vue d'atteindre des objectifs chiffrés de performance. Afin de permettre la bonne mise en oeuvre des principales missions confiées au titulaire, le marché inclut également des prestations d'information et d'assistance aux redevables de l'Ecocontribution PL, ainsi que de formation et d'assistance des agents de la Région et des corps de contrôle visés à l'article L. 3333-27 du CGCT. L'objet du marché ne comprend en revanche pas la mise à disposition, par le titulaire, d'équipements électroniques embarqués. Information sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue : Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier

**Identifiant interne** : S-PF-1493609

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale ( cpv )**: 79941000 Services de péage

**Nomenclature supplémentaire ( cpv )**: 38115000 Radars

**Nomenclature supplémentaire ( cpv )**: 30144400 Péage automatique

**Nomenclature supplémentaire ( cpv )**: 34927000 Équipement de péage

#### 5.1.4 Renouvellement

**L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici** : A l'issue de la durée de 120 mois, le marché pourra faire l'objet d'au plus trois prolongations d'un an chacune. La durée maximale du marché, toutes périodes confondues, serait alors de 156 mois

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)** : oui

#### 5.1.7 Marché public stratégique

**Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale** : Autre

**Objectif social promu** : Autre

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type** : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description** : Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession. Liste et description succincte des conditions : Compte tenu des restrictions relatives au nombre de caractères pouvant figurer dans le présent avis de marché, les candidats se référeront au Règlement de la Consultation. Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

**Utilisation de ce critère** : Utilisé

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Critère :**

**Type** : Capacité économique et financière

**Description** : Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

**Utilisation de ce critère** : Utilisé

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Critère :**

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Description** : Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

**Utilisation de ce critère** : Utilisé

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution** : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles** : français

**Adresse des documents de marché** : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1493609>

**Canal de communication ad hoc** :

**Nom** : AW Solutions

#### 5.1.12 Conditions du marché public

##### Conditions de présentation :

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1493609>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 10/09/2024 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 6 Mois

##### Conditions du marché :

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** non

#### 5.1.15 Techniques

##### Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

##### Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :** non

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Strasbourg

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Strasbourg

**TED eSender :** Avenue-Web Systèmes

## Section 8 - Organisations

### 8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** Avenue-Web Systèmes

**Numéro d'enregistrement :** 443928874

**Ville :** Seyssinet-Pariset

**Code postal :** 38170

**Pays :** France

**Adresse électronique** : publications-joue@aws-france.com

**Téléphone** : +33480041260

**Rôles de cette organisation** :

**TED eSender**

#### 8.1 ORG-0002

**Nom officiel** : Région Grand Est

**Numéro d'enregistrement** : 20005226400013

**Adresse postale** : 1 place Adrien Zeller

**Ville** : Strasbourg

**Code postal** : 67067

**Pays** : France

**Point de contact** : Région Grand Est

**Adresse électronique** : nepasrepondre@grandest.fr

**Téléphone** : 0387616610

**Adresse internet** : <https://www.grandest.fr/>

**Profil de l'acheteur** : <https://marchespublics.grandest.fr/accueil.htm>

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

#### 8.1 ORG-0003

**Nom officiel** : Tribunal administratif de Strasbourg

**Numéro d'enregistrement** : 1555859

**Adresse postale** : 31, avenue de la Paix

**Ville** : Strasbourg

**Code postal** : 67070

**Pays** : France

**Adresse électronique** : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

**Téléphone** : 0388212323

**Télécopieur** : 0388364466

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

#### 8.1 ORG-0004

**Nom officiel** : Tribunal administratif de Strasbourg

**Numéro d'enregistrement** : 1555858

**Adresse postale** : 31, avenue de la Paix

**Ville** : Strasbourg

**Code postal** : 67070

**Pays** : France

**Adresse électronique** : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

**Téléphone** : 0388212323

**Télécopieur** : 0388364466

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

## **Section 11 - Informations relatives à l'avis**

### **11.1 Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis** : bffa4352-3000-4c36-9ef3-8243171560a4 - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 01/07/2024 à 17:43

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

### **11.2 Informations relatives à la publication**

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 01/07/2024